

III. — MAROC

Au Maroc, les années se ressemblent. L'année 1970 ne se différencie pas de celle qui la précède et on y trouve toutes les caractéristiques de la situation économique du Maroc depuis cinq ans (en tenant compte de l'exceptionnelle récolte de 1968).

Le cadre des choix économiques est tracé par le plan quinquennal 1968-72 qui a fixé comme secteurs prioritaires, l'agriculture, le tourisme et la formation des cadres. Le financement des investissements fait appel depuis huit ans à l'apport étranger privé et surtout public sous forme d'emprunts auprès des organismes internationaux ou de pays développés. Sur le plan des finances publiques, l'orientation ne varie pas depuis la crise financière de 1964 qui a tenu le ministère des finances à pratiquer une politique d'orthodoxie financière et monétaire.

L'évolution des forces productives dans le pays est déterminée par la lenteur du rythme de la croissance en général aggravée par un taux élevé de la progression démographique qui ne cesse de s'affirmer au point de devenir l'élément sûr de l'évolution économique du pays. On notera aussi que les fruits de la croissance sectorielle renforcent quelques privilèges sociaux par le biais de l'impact de l'intervention de l'administration qui prend souvent un caractère personnalisé enlevant par là-même tout sens au libéralisme qui inspire théoriquement l'action économique nationale.

L'ambiguïté des choix, l'hésitation entre un libéralisme ouvert au courants extérieurs et un interventionnisme qui tient à capter les données de ce libéralisme au service des privilèges sociaux explique les contradictions apparentes de l'attitude vis-à-vis de l'étranger : d'une part, on opte pour le renforcement des relations avec la C.E.E., pour la libéralisation des échanges extérieurs et pour l'appel au capital étranger, d'autre part on essaye de rendre cette ouverture plus mitigée en encadrant les conditions d'emprunt ou en pratiquant une politique de marocanisation des secteurs tertiaire et secondaire dont l'essentiel des investissements dépendent d'intérêts étrangers. On essaiera dans cette note de présenter une image de l'économie marocaine en 1970 à partir des données des comptes de la nation puis à partir des données de l'activité sectorielle et des équilibres de l'économie nationale.

I. — L'ÉVOLUTION DES AGRÉGATS NATIONAUX

Les agrégats nationaux sont considérés comme le premier reflet de la situation économique; leur valeur aussi bien statique qu'économique est relative surtout dans un pays sous développé, car les moyennes et les chiffres

cachent derrière eux la répartition sectorielle et sociale du surplus économique qui permet mieux de rendre compte des goulots d'étranglement limitant les potentialités de l'économie nationale.

A. — LA PRODUCTION ET LE REVENU NATIONAL.

Le tableau 1 rend compte des valeurs ajoutées des grands secteurs économiques depuis 1967 ainsi que l'évolution de la production intérieure brute au prix du marché (1).

TABLEAU 1
Production intérieure brute (prix 1960)
(en millions de DH)

Secteurs	1967	1968	1969	1970
Agriculture - pêche	3070	3980	3650	3720
Energie	280	310	330	350
Mines	580	580	620	620
Industries, Artisanat	1420	1490	1580	1670
Bâtiment T. P.	580	570	610	690
Transport et services	1890	2010	2090	2190
Commerce	2280	2440	2550	2720
Total PIB	10100	11380	11430	11960

Source : Plan et statistiques.

On peut relever deux données essentielles après lecture de ce tableau :

1) La progression de la P.I.B. de 4,7 % en 1970 par rapport à 1969 confirme la tendance de l'économie nationale depuis 1967 caractérisée par une lente progression des masses globales des comptes de la Nation, ce qui contraste avec la stagnation permanente enregistrée de 1961 à 1967. En 1970, le passage de la P.I.B. de 11 430 millions de DH à 11 960 million de DH (valeur de 1960) n'est pas dû à l'agriculture, comme en 1968 dont l'effet de l'exceptionnelle récolte domine le début de la période quinquennale du plan, mais elle résulte comme pour 1969 d'une progression générale plus ou moins forte et qui varie selon les secteurs de 2 % à 13 %.

2) L'agriculture reste de loin le premier secteur qui détermine la tendance générale de l'économie du pays. Sa progression de 2 % de 1969 à

(1) Le lecteur peut relever des différences concernant l'année 1969 entre le tableau de la chronique 1969 et le tableau de cette chronique. La différence provient d'une petite correction statistique pratiquée par le service du Plan qui est la seule source de notre travail.

1970 est à l'image des taux enregistrés en moyenne depuis l'indépendance indiquant que d'année en année la progression agricole est en perte de vitesse par rapport à la progression démographique et ce, malgré l'effort entrepris au niveau de l'équipement hydraulique dans le cadre des priorités fixées par le plan. Les autres secteurs connaissent différents niveaux de croissance : 6 % pour l'énergie, 5 % pour l'industrie et l'artisanat, 13 % pour le bâtiment et les travaux publics, 4 % pour les transports et les services et 6 % pour le commerce. La production minière qui dépend de la demande extérieure connaît une stagnation qui confirme la tendance apparue depuis 1967. Le niveau élevé du taux de progression enregistré par le bâtiment et les travaux publics est dû essentiellement aux investissements hydrauliques et à la construction des barrages. La diversité du taux de progression sectorielle ne change en rien la structure de l'économie nationale puisque la part de l'agriculture et de la pêche dépasse toujours le seuil de 30 % et la part du tertiaire dépasse le seuil de 40 %.

B. — LE REVENU NATIONAL ET LES INVESTISSEMENTS.

Les services des comptes de la Nation publient chaque année une estimation du Revenu national. Le tableau 2 rend compte de ces estimations que nous lions à l'accroissement démographique pour mieux apprécier la part tirée par chaque résident.

TABLEAU 2
Revenu national en millions de DH courants

	1967	1968	1969	1970
P. I. B.	12 100	13 660	14 140	14 970
P. N. B.	13 710	15 360	16 110	17 050
B. N.	12 050	13 650	14 600	14 970
Population	14 140 000	14 592 000	15 030 000	15 520 000
RN par tête	852	935	971	964

On constate que l'augmentation du Revenu national de 14 600 à 14 970 millions de D.H. n'a pas suffi en 1970 pour compenser l'accroissement démographique qui est de l'ordre de 500 000.

Cependant l'année 1970 a connu une réelle progression des investissements qui ont dépassé les moyennes enregistrés depuis 1961 puisque le taux d'investissements évalué à 17 % approche les prévisions non réalisées du premier plan quinquennal 1960-64, alors que les taux d'investissement effectifs ont varié entre 13 % et 15 % de 1963 à 1969.

Cette augmentation due surtout au financement des ouvrages hydrauliques a intéressé principalement le secteur matériel et outillage qui a progressé de 21 % en 1970 et sa part a pu atteindre 45 % touchant ainsi un seuil assez élevé par rapport aux années antérieures : les productions des secteurs bâtiment et travaux publics ont augmenté respectivement de 24 % et 10 % (cf. tableau 3).

TABLEAU 3
La Formation brute de capital
en millions de DH

	1967	1968	1969	1970
Matériel	780	860	980	1190
Bâtiment	360	380	410	510
T. P.	750	730	790	870
	1870	1970	2180	2570

Source : Plan et statistiques.

La réalité peut être cernée globalement, mais l'analyse sectorielle est plus réaliste surtout pour une économie sous-développée.

II. — L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE AU NIVEAU DES SECTEURS

Le secteur agricole reste de loin le secteur dominant pour l'économie marocaine. Le caractère sous-développé de celle-ci implique par ailleurs une part importante réservée dans l'activité économique au secteur industriel et surtout minier et au commerce extérieur.

A. — LA PRODUCTION AGRICOLE.

La production agricole de 1970 comme celle de 1969 n'a pas atteint le niveau enregistré en 1968 et sa progression générale n'a pas dépassé celle de la population, mais elle se situe à un niveau supérieur à celui de la production d'une année moyenne. Les conditions climatologiques étaient plutôt moyennes mais on a enregistré une diminution de la superficie emblavée, surtout pour les céréales d'hiver, à cause du niveau très moyen de la production de l'année précédente. Le rendement des productions des céréales a été supérieur à celui de 1969 (9,8 quintaux par ha contre 9,4 quintaux par ha) mais il n'a pas atteint le niveau de l'année 67-68. On notera cependant une baisse des rendements pour les céréales du printemps. Si par ailleurs, la

production des cultures industrielles a augmenté en 1970, la part de ces cultures dans la valeur ajoutée de l'agriculture reste insignifiante.

Le tableau 4 retrace l'évolution de la production et des rendements agricoles durant les deux récoltes antérieures.

TABLEAU 4
Evolution des productions et rendements agricoles

	Superficie (Millions ha.)		Rendement (Q/ha)		Production (Millions Quintaux)	
	68/69	69/70	68/69	69/70	68/69	69/70
<u>Céréales d'hiver</u>	4 052,0	3 884,0	9,4	9,8	38,2	38,2
dont						
Blé dur	1 467,0	1 438,0	8,4	9,8	12,2	14,1
Blé tendre	478,0	454,0	7,7	8,4	3,6	3,8
Orge	2 037	1 890,0	10,8	10,3	22	19,5
Avoine	23,0	19,0	4,7	6,3	0,10	0,12
Alpiste	28,0	64,0	3,7	7,5	0,10	0,48
<u>Céréales printemps</u>	537,7	579,0	8,1	7,0	5,4	4,0
dont						
Mais	465,0	510	9,7	6,3	4,4	3,1
Sorgho	55,0	59,0	7,4	8,1	0,40	0,47
Riz	10	8	50,0	50,0	0,5	0,4
<u>Légumineuses</u>	364,0	466,0	8,1	8,4	2,9	3,9
<u>Oléagineux</u>	26,6	38,0	-	7,8	-	0,29
<u>Cultures indus-</u>	55,0	-	-	-	-	11,3
<u>trielles</u>						
dont						
Betterave	32	35,0	280	318	8,9	11,1
Coton	17	20	12,8	9,4	0,2	0,18
<u>Cultures</u>						
<u>maraichères</u>	82,0	99,0	-	2,8	-	0,28

Source : Plan et statistique.

La stagnation de l'agriculture traditionnelle apparaît aussi au niveau du cheptel et de la médiocrité de la productivité animale comme il apparaît dans le tableau 5.

TABLEAU 5
Effectif du cheptel (en milliers de têtes)

	1968	1969	1970
Ovins	10 918	11 724	11 724
Bovins	2 536	2 576	2 674
Caprins	5 852	5 826	5 553

Source : Ministère de l'agriculture.

Les efforts entrepris par le Ministère de l'agriculture ou par le secteur privé essentiellement pour l'intégration de la production animale dans le secteur monétaire et sa liaison avec l'industrie ne semblent pas encore donner

des résultats très concluants du fait du rôle socio-économique joué par le troupeau traditionnel en tant qu'élément de spéculation et de thésaurisation.

Face à cette agriculture traditionnelle, les fermes modernes gérées par des colons ou agriculteurs nationaux modernes ou par l'Etat continuent à accroître leur production malgré les difficultés qui apparaissent à moyen terme au niveau de l'écoulement des agrumes sur le marché international. Après une baisse enregistrée en 1968-69 la production d'agrumes a repris son élan comme le montre le tableau 6.

TABLEAU 6
Evolution de la production des agrumes (en tonnes)

	1967-68	1968-69	1969-70
Oranges	678 000	618 000	727 000
Clémentines et mandarines	120 000	111 000	149 000
Citrons et pamelos	13 000	13 000	11 000
Total	811 000	742 000	887 000

Source : O.C.E.

Cette progression de la production des agrumes a permis une augmentation des exportations qui ont dépassé le niveau de 1967-68 et qui sont passées de 534 330 tonnes en 1968-69 à 617 871 tonnes en 1969-70. La France reste toujours le premier client du Maroc avec 220 750 tonnes suivie de l'U.R.S.S. (134 2269 tonnes).

Pour la production vinicole, la caractéristique essentielle reste l'extrême fluctuation (203 000 tonnes de raisins en 1969-70, 160 000 tonnes en 1968-69 et 320 000 tonnes en 1967-68) et la baisse continue des exportations comme pour le vin des autres pays du Maghreb.

Quand on fait le bilan de l'agriculture marocaine en 1970 comme pendant les années 60 on arrive facilement à trois conclusions essentielles :

— Au niveau de l'investissement, l'Etat consacre un effort très important pour l'agriculture ce qui donnerait théoriquement une augmentation de la production et augmenterait la productivité; cet effort concerne cependant le financement des ouvrages hydrauliques et intéresse donc les terres irriguées.

— Le refus d'opter pour une réforme agraire et l'encouragement des spéculations renforcent le statu-quo structural, écartent l'agriculture traditionnelle et l'essentiel des paysans de tous les résultats positifs qui proviendraient des investissements publics, ce qui interdit à l'agriculture de libérer un surplus économique appréciable et n'arrête pas le flot d'immigration vers les villes.

— Au niveau de l'agriculture moderne, les difficultés apparaissent du

fait de sa dépendance par rapport au marché international qui semble être saturé pour quelques productions comme les agrumes par exemple.

Qu'en est-il au niveau de l'industrie et de la production minière ?

B. — LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE, MINIÈRE ET INDUSTRIELLE.

1) La production énergétique :

Le Maroc, contrairement aux autres pays arabes et maghrébins manque de pétrole. Si sa production pétrolière est insignifiante et s'amenuise d'année en année, sa consommation à l'inverse a tendance à augmenter ce qui l'oblige à importer de l'Algérie et du U.R.S.S. les hydrocarbures nécessaires à la demande locale. C'est ainsi que la quantité du pétrole raffiné à Mohammadia et à Sidi Kacem a augmenté en 1970 de 2,6 % contre une progression de 11 % en 1969.

L'extraction du charbon a connu en 1970 une augmentation de 19 % alors qu'elle avait diminué en 1969 de 19 %, cet accroissement semble être dû à la reconversion partielle du charbon de Jerrada. Enfin le taux de progression de la production d'électricité a accusé une baisse puisqu'il est passé de 10 % en 1969 à 8 % en 1970 (cf. tableau 7).

TABLEAU 7
Production énergétique en 1970

Produit	Production			en %	en %	
	Unité	1968	1969	68/69	69/70	
Electricité	10 Kwh	1 538	1 693	1 830	+ 10 %	+ 8 %
Pétrole brut (Extraction)	Tonne	88 638	58 560	45 742	- 34 %	- 24 %
Pétrole raffiné	Tonne	1 322 328	1 469 616	1 506 465	+ 11 %	+ 2,6 %
Charbon (Extraction)	Tonne	451 000	361 000	433 000	- 19 %	+ 19 %

Si la production énergétique reflète l'importance de la demande de l'économie nationale, la production minière est liée plutôt à la demande du marché international.

2) La production minière :

Dans l'ensemble l'extraction et la production minière a connu essentiellement une stagnation, puisque l'indice général de la production minière n'a pas dépassé le niveau enregistré en 1969.

TABLEAU 8
Production et commercialisation des produits miniers en 1970

En milliers de tonnes	1969		1970	
	Production	Commercialisation	Production	Commercialisation
Phosphates	10 662,4	10 660,6	11 399,4	11 242,6
Plomb métallique	26,8	27,8	24,9	23,3
Minerai de plomb	117,7	109,2	120,9	78,8
Mines de Zinc	72,1	70,3	31,9	38,6
Manganèse métallurgique	10,4	2,2	-	-
Manganèse chimique	120,1	94,4	112,4	106,6
Minerai de fer	749,1	862,4	872,5	813,9
Pyrrotine	391,5	374,1	291,0	286,5
Minerai de Cobalt	14,1	15,7	6,0	9,1
Minerai antimoine	3,1	2,7	4,3	3,2
Sel	66,7	63,6	57,1	61,0
Barytine	86,9	77,3	84,8	72,7
Argiles smectiques	13,6	2,6	11,4	10,0

Source : Direction des Mines et de Géologie.

Si la production des phosphates a franchi, en 1970, le seuil de 11 millions de tonnes que la lenteur de sa progression ne lui a pas permis d'atteindre depuis 4 ans, à cause de la concurrence acharnée que rencontre le phosphate marocain sur le marché mondial, il faut relever par contre que la production de presque tous les métaux destinés à l'exportation a accusé une chute (plomb, zinc, manganèse, fer, cobalt, pyrothique), marquant ainsi la baisse de la demande mondiale d'une part et l'appauvrissement de plusieurs mines souvent exploitées dans le passé selon des méthodes irrationnelles (cf. tableau 8).

3) La production industrielle.

L'indice de la production industrielle — énergie comprise — est passé de 152 en 1969 à 161 en 1970 ce qui représente une progression de 5,8 % (base 100 en 1958) égale à celle de l'année antérieure. Un secteur a connu une réelle croissance (matériaux de construction) puisque sa production a augmenté de 38 points (base 100 en 1958) à cause des travaux de construction des barrages et du bâtiment. Les industries alimentaires, textiles et de transformations de métaux ont connu respectivement une progression appréciable de 14 points, 22 points et 11 points alors que les industries du cuivre et les industries chimiques ont connu une chute de 14 points et de 2 points respectivement (cf. tableau 9).

L'industrie marocaine semble s'arrêter actuellement devant un point d'interrogation. En effet, d'une part l'étroitesse du marché provenant de l'inégalité de la répartition limite les possibilités de la demande à l'industrie légère, d'autre part l'étroitesse de la dimension des entreprises surtout dans le secteur alimentaire et textile et la défaillance de l'esprit d'entreprise chez les investisseurs limitent les possibilités de l'offre et interdisent à l'industrie

TABLEAU 9

Evolution de la production industrielle par secteur (Base 100 en 1958)

Branches	1968	1969	1970
Energie	181	194	208
Extraction de minerai	123	131	131
Transformation de métaux	124	136	147
Céramique et matériaux de construction	168	186	224
Industries chimiques et para-Chimiques	170	174	172
Industries de corps gras	140	121	129
Industries alimentaires (conserves exclues)	136	141	162
Industries textiles	224	267	289
Industries de cuir	112	121	107
Industries de papier et Coton	157	178	178
Industries diverses	128	137	147
Indice général	142	152	161

Source : Plan et statistiques.

marocaine de conquérir des marchés internationaux et d'exploiter les facilités présentées par l'accord d'association au Marché Commun. Par ailleurs, la non réalisation des projets d'industrie lourde au moment où les deux autres pays du Maghreb ont installé des équipements sidérurgiques sans que ces derniers n'aient aucune ouverture sur le Maroc, limite l'effet amont et aval de l'industrie locale et élargit la propension du Maroc à importer les produits industriels semi-finis.

4) *Le commerce extérieur.*

La balance commerciale du Maroc en 1970 laisse apparaître un déficit de 689,3 millions de DH supérieur à ceux enregistrés en 1969 et qui était de l'ordre de 190,8 millions de DH et en 1968 qui était de l'ordre de 308,2 millions de DH.

L'étude du commerce extérieur en 1970 et de sa structure qualitative permet plusieurs remarques :

1) On constate une stabilisation des exportations marocaines d'une année à l'autre. Si les exportations de produits alimentaires ont augmenté de 64,6 de DH par rapport à 1969, on doit noter une baisse des exportations des matières premières (— 56,6 million DH) et de demi produits (8,5 millions DH).

La baisse des exportations est due en grande partie à la baisse des cours des matières premières ou même des produits alimentaires comme les agrumes à cause de l'importance qu'a prise l'offre de ces produits dans le bassin méditerranéen liée à l'inélasticité de la demande du côté européen. Comme le roi Hassan II l'a révélé dans un discours prononcé en juin 1970 au siège de l'Office de commercialisation et d'exportation, les recettes de l'O.C.E. ont évolué depuis la nationalisation des exportations comme suit : 1965-66 : 450 millions de DH; 1966-67 : 300 millions de DH; 1967-68 : 170 millions de DH; 1968-69 : 200 millions de DH; 1969-70 : 120 millions de DH.

Par contre les importations ont augmenté de 22 % et cette augmentation intéresse aussi bien les importations des biens d'équipement industriel (+ 180,7 millions de DH), des demi-produits (+ 133,3 millions de DH), des denrées alimentaires (+ 130,8 millions de DH), des matières premières (+ 84,1 millions de DH) et des biens de consommation (+ 83,6 millions de DH).

2) La cause principale de l'accroissement des importations semble être la libéralisation du commerce extérieur renforcé en 1970. Dans ce sens, on constate que la part des produits inscrits dans la liste A (produits soumis au régime d'importation libre) a augmenté en 1970 du fait de l'élargissement de cette liste. Cette part s'est située en 1970 au niveau de 69,6 % (2,416 millions de DH) contre 48,8 % en 1969 et 43,3 % 1968. Par contre la part des produits inscrits dans la liste B (produits soumis à une autorisation d'importation) a connu une grande diminution en 1970 puisqu'elle est passé à 29,5 % (1 022,6 millions de DH) contre 50,4 % en 1969 et 55,4 % en 1968.

3) Cette libéralisation du régime d'importation a servi essentiellement les importations de la France qui a pu renforcer sa place comme premier partenaire du Maroc. L'adaptation facile des structures commerciales françaises à celle du Maroc secondée par l'impact de la dévaluation du franc français, dévaluation qui n'a pas été suivie par celle du dirham marocain, ont renforcé le déficit commercial en faveur de la France puisque ce déficit est passé de 3,4 millions de DH en 1969 à 170,1 millions en 1970. C'est ainsi que les exportations marocaines vers la France ont augmenté de 862,8 million de DH en 1969 à 904,3 millions de DH en 1970 alors que les importations de France ont augmenté de 866,2 millions de DH en 1969 à 1 074,4 million de DH en 1970.

4) En fait, le déficit du commerce extérieur est beaucoup plus d'ordre qualitatif et structurel que d'ordre quantitatif. Dans ce sens, le commerce extérieur marocain n'a pas connu depuis l'indépendance un changement structurel puisque aussi bien au niveau des exportations qu'au niveau des importations, le caractère sous-développé de l'économie domine.

Sur le plan des exportations, la part des produits alimentaires a été en 1970 de 50,6 %, la part des matières premières de 38,5 % et la part des produits finis de 10,5 %.

Sur le plan des importations, le Maroc se trouve contraint d'importer des produits alimentaires pour répondre aux besoins de l'accroissement démographique (la part des produits alimentaires a été de 16,8 %) et d'importer aussi les produits finis (leur part est égale à 65,2 %). Il faut à cet égard

remarquer que la part des biens d'équipement ne dépasse pas le 1/4 des importations et qu'elle reste égale à celle des demi-produits et des produits agricoles finis alors que la part des biens de consommation dépasse 16 %.

On peut donc dire que le Maroc a une propension relativement élevée à importer qui a tendance à augmenter pour 3 raisons :

- La demande alimentaire du fait de l'accroissement démographique.
- La demande de biens de consommation du fait de l'ouverture sociale et le développement des effets de démonstration et la multiplication des besoins subjectifs au niveau des catégories aisées.
- La demande de biens d'équipement du fait de la nécessité d'effectuer des investissements pour le développement.

Il semble donc qu'une politique commerciale adéquate qui adhère au développement économique implique la diminution de la seconde demande, celle des biens de consommation car les deux autres demandes sont incompressibles.

Les tableaux 10 et 11 concernent la répartition sectorielle des exportations et des importations en 1970.

TABLEAU 10
Exportations du Maroc en 1970 par groupes d'utilisation

Groupement	Poids en M T	Valeur M. DH	%
<u>Alimentation</u>	<u>1 670,3</u>	<u>1 249,5</u>	<u>50,6</u>
<u>Energie</u>	<u>78,7</u>	<u>9,5</u>	<u>0,4</u>
<u>Matières premières</u>	<u>13 119,7</u>	<u>950,4</u>	<u>38,5</u>
- d'origine végétale	216,4	166,5	6,7
- d'origine minérale	12 903,3	783,9	31,8
<u>Produits finis</u>	<u>205,6</u>	<u>260,5</u>	<u>10,5</u>
- demi-produits	189,9	136,1	5,5
- biens d'équipements	9,2	12,8	0,5
- biens agricoles	-	0,5	-
- biens industriels	9,2	12,3	0,5
- Consommation	6,5	111,6	4,5
Total	15 074,3	2 469,6	100 %

Source : Office des changes.

TABLEAU 11
 Importations par groupes d'utilisation (1970)

Groupement	Poids en MT	Valeur en M DH	%
<u>Alimentation</u>	<u>779,7</u>	<u>583,0</u>	16,8
<u>Energie</u>	<u>1 844,1</u>	<u>189,2</u>	5,5
<u>Matières premières</u>	<u>544,2</u>	<u>426,5</u>	12,3
- d'origine animale et végétale	468,1	386,9	11,2
- d'origine minérale	76,1	39,6	1,1
<u>Produits finis</u>	<u>868,9</u>	<u>2 264,9</u>	65,2
- demi produits	701,0	864,4	24,9
- biens d'équipement	102,2	833,3	24,0
- biens agricoles	6,8	42,7	1,2
- biens industriels	95,4	790,6	22,8
- biens de consommation	65,7	567,2	16,3
Or industriel		7,7	0,2

Source : Office des changes.

5) La répartition géographique du commerce extérieur n'a pas connu aussi en 1970 de grands changements. La France reste le premier partenaire du Maroc avec 31 % pour les importations et 36 % pour les exportations. Si sa part s'est accrue en 1970 par rapport à 1969 à cause des décisions de libéralisation des importations, on peut dire qu'elle est inférieure aux moyennes enregistrées dans les années 60 à la faveur d'ailleurs de l'Europe des Six dont la part dans le commerce extérieur marocain a augmenté de 58,8 % en 1969 à 60 % en 1970. Peut-on observer que la C.E.E. est aujourd'hui pour le Maroc au niveau du commerce extérieur ce qu'était la France en 1956 ?

On observera que la première année de l'association du Maroc à la C.E.E. n'a pas porté les résultats promis par les défenseurs de l'accord puisque les exportations marocaines à la C.E.E. ont connu une stagnation, voire même une diminution en matière d'agrumes (2).

La balance commerciale avec les Etats-Unis reste fortement déficitaire puisque les U.S.A. ont été en 1970 le deuxième fournisseur du Maroc mais le 12^e client. La part des pays de l'Occident reste dominante puisque 78 % du commerce extérieur se fait avec les pays de l'O.C.D.E. alors que la part du Maghreb dans les exportations du Maroc ne dépasse pas 3,4 %.

Les deux tableaux 12 et 13 résument l'évolution des importations et des exportations du Maroc de 1969 et 1970 :

(2) C. sur ce point les études présentées dans l'A.N.N. 1969.

TABLEAU 12
Exportations du Maroc pour les principaux clients

	1969		1970	
	Millions de DH	%	Millions de DH	%
France	862,8	35,1	904,3	36,6
Allemagne fédérale	209,5	8,5	226,8	9,2
Italie	200,3	8,2	162,9	6,6
Grande Bretagne	143,5	5,8	135,5	5,6
Pays Bas	102,9	4,2	115,9	4,7
Espagne	100,0	4,1	93,1	3,8
U. E. B. L.	68,1	2,8	96,1	3,5
U. R. S. S.	73,5	3,0	70,7	2,9
Algérie	70,5	2,9	55,7	2,7
Pologne	58,6	2,4	49,7	2,0
Japon	37,6	1,5	43,8	1,8
U. S. A.	47,0	1,9	39,4	1,6
Chine	34,5	1,4	36,6	1,5
Suède	34,6	1,4	35,7	1,4
Tchécoslovaquie	32,5	1,3	28,9	1,2
Inde	9,1	0,4	24,7	1,0

Source : Office des changes.

TABLEAU 13
Importations du Maroc en 1970 (principaux fournisseurs)

	1969		1970	
	Millions DH	%	Millions DH	%
France	866,2	30,5	1 074,4	31,0
U. S. A.	213,9	7,5	392,4	11,3
R. F. A.	279,3	9,3	303,7	8,7
Italie	152,2	5,4	186,6	5,4
U. R. S. S.	159,4	5,6	165,9	4,8
Grande Bretagne	147,8	5,2	160,9	4,6
Pays Bas	83,0	2,9	96,4	2,8
U. E. B. L.	108,2	3,8	101,0	2,9
Espagne	78,6	2,8	94,4	2,7
Suède	58,4	2,1	84,9	2,5
Pologne	73,4	2,6	75,3	2,2
Japon	55,5	2,0	67,6	1,9
Algérie	63	2,2	67,4	1,9
Cuba	67,9	2,4	62,3	1,8
Chine	66,6	2,3	55,7	1,6
Côte d'Ivoire	32,6	1,1	39,8	1,2

Source : Office des changes.

III. — LES ÉQUILIBRES PARTIELS DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

L'importance de l'intervention de l'Etat même dans le cadre des options libérales, et l'importance relative des relations commerciales et financières avec l'étranger font que les équilibres partiels budgétaires, monétaires et de balance de paiement ont un impact sur l'évolution conjoncturelle de l'économie nationale.

A. — LE BUDGET EN 1970.

Les dépenses budgétaires constituent plus de 30 % du Revenu national. C'est dire l'importance que revêt le budget dans un pays sous-développé tel que le Maroc comme indicateur de l'orientation de l'activité économique.

La loi des Finances pour 1970 prévoit l'agencement des dépenses et des ressources selon la classification représentée dans le tableau 14 qui concerne aussi bien 1969 que 1970.

TABLEAU 14
Recettes et dépenses des lois de finances 1969 et 1970

	Ressources en M. DH		Charges en M. DH	
	1969	1970	1969	1970
I) <u>Budget général</u>				
Ressources	3 939, 1	4 066, 3		
Dépenses de fonctionnement	-		2 771, 4	2 932, 8
Dépenses d'investissement	-		1 164, 4	1 132, 9
Total	3 939, 1	4 066, 3	3 935, 8	4 065, 7
II) <u>Budgets annexes</u>				
Ressources	261	285		
Dépenses d'exploitation	-	-	194, 8	202
Dépenses d'investissement	-	-	64, 9	82, 5
Total	261	285	259, 7	284, 5
III) <u>Comptes spéciaux du Trésor</u>	700, 2	653, 7	492	862, 3
Total	4 900, 3	5 005	4 687, 5	5 212, 5
Excédent des Ressources	-	-	212, 8	-
Excédent des charges	-	207, 5	-	

Source : Ministère de finances.

Les recettes ont augmenté de 2 % seulement entre 1969 et 1970 alors que les dépenses se sont accrues de 11,2 % entraînant ainsi un déficit de 207,5 millions de DH. L'apparition de celui-ci à la place de l'excédent du budget de 1969 ne signifie pas nécessairement la fin de la politique d'orthodoxie financière suivie depuis 1965 car l'augmentation concerne dans l'essentiel les comptes spéciaux du Trésor.

Au niveau des dépenses de fonctionnement on notera une progression de 5,8 % concernant en partie les dépenses de personnel (+ 4,5 %) et la dette publique (+ 12 %) comme il apparaît dans le tableau 15.

TABLEAU 15
Dépenses de fonctionnement 1969-1970

	1969	1970
Dépenses de personnel	1 626	1 700,4
Dépenses de matériel	744,4	766,4
Travaux d'entretien	41,5	42
Charges de la dette viagère	85,4	99,9
Dette amortissable	235,4	271,5
Dette flottante	39,1	52,6
Total	2 771,8	2 932,8

Dans la répartition des dépenses de fonctionnement les ministères économiques (agriculture, travaux publics, commerce, industrie et tourisme) entrent pour une part de 14,6 %; les ministères sociaux (enseignement, jeunesse, santé, travail) pour 37 %; les ministères chargés de la sécurité (défense, intérieur) pour 30 % et les ministères à caractère administratif pour 17 %.

Au niveau de ces répartitions comme au niveau des grands choix, le budget de 1970 semble être une répétition de celui de 1969 et de 1968.

La même impression retient l'attention au niveau du budget d'équipement; les dépenses d'investissement sont restées au niveau du budget de 1969 et ont respecté la répartition sectorielle du budget de 1969 ainsi que les orientations du Plan quinquennal 1968-72 (cf. tableau 16).

Le secteur le plus important reste de loin celui de l'agriculture qui absorbe ainsi bien des dépenses de mise en valeur au niveau des offices de modernisation régionaux que les aménagements hydrauliques où intervient surtout le ministère des travaux publics. La construction des grands barrages (Aït Aadel, Hassan ed-Dakhil, Idriss 1^{er}, Mansour ed Dahbi Loukos, Oued Massa, etc.) a nécessité pour 1970 des dépenses de l'ordre de 184,7 millions de DH.

TABLEAU 16
Répartition sectorielle des dépenses d'investissement en 1969 et 1970

Secteurs	1969	1970
Agriculture	546,5	556,1
Infrastructure	142,7	158,9
Energie	48,1	88,4
Industrie et tourisme	219,7	160,4
Enseignement et action sociale	94,8	77,6
Aménagement et urbanisme	14,2	20,9
Reconstruction d'Agadir	2,5	2,5
Equipement administratif	95,9	68,1

Source : Revue *Maghreb*, mars 1970, Paris.

B. — LA MASSE MONÉTAIRE.

La masse monétaire (monnaie fiduciaire, monnaie scripturale et quasi-monnaie) est passée de 5 651 millions de DH le 31 décembre 1969 à 5 978 millions de DH au 31 décembre 1970 soit une augmentation de 5,8 % légèrement supérieure à celle de la P.I.B. Quelques phénomènes inflationnistes ont pu apparaître au début de l'année mais ont été jugulés par des mesures d'encaissement monétaire.

Les deux tableaux 17 et 18 résument l'évolution de la masse monétaire et des contreparties.

TABLEAU 17
Les contreparties de la masse monétaire

en millions de DH	1968	1969	1970
Avoirs extérieurs	483	604	664
Créances sur le Trésor	2 219	2 708	2 988
Crédit à l'économie	2 591	2 523	2 571

TABLEAU 18
L'évolution de la masse monétaire

en millions de DH	1968	1969	1970
Monnaie fiduciaire	1 859	2 123	2 261
Monnaie scripturale	2 864	3 035	3 297
Quasi monnaie	449	493	420
Total	5 172	5 651	5 978

Source : Banque du Maroc.

Les avoirs extérieurs ont augmenté en 1970 de 10 % du fait surtout des apports de l'aide étrangère, alors que les crédits à l'économie sont restés au même niveau que celui de 1969 et se sont placés à un niveau inférieur à celui de 1968. C'est dire que la demande de liquidités par les entreprises se maintient à un niveau très bas, sa tendance à augmenter a été freinée par des mesures d'encadrement décidées au début de l'année et appuyées par le Fonds Monétaire International.

L'augmentation des disponibilités monétaires semble être en définitive engendrée par la forte progression des créances sur le Trésor laquelle correspond à plus des 3/4 des liquidités nouvellement introduites dans l'économie durant l'année.

La politique d'encadrement a permis cependant de limiter les phénomènes d'amplification ce qui a entraîné une stabilisation des prix qui cache pourtant des tensions inflationnistes localisées et d'ordre structurel relatives à des causes démographiques et socio-économiques (c'est le cas du secteur habitation) ou des causes d'importation de l'inflation par l'intermédiaire du commerce extérieur.

C. — LA BALANCE DES PAIEMENTS.

La balance des paiements est un reflet de la situation et une image révélatrice des tendances. Elle permet d'une part de présenter les relations économiques avec l'étranger et d'autre part de cerner l'importance de quelques secteurs ou de quelques aspects de l'activité économique tels le tourisme, le financement par les investissements étrangers et l'aide publique étrangère.

La balance des paiements a connu en 1970 un excédent de 169,9 millions de DH. supérieur à celui qui a été enregistré en 1969 (+ 130,8 millions DH.). Le déficit peut paraître paradoxal puisque la balance des biens et des services a connu un grand déficit de 998,8 millions de DH. dû surtout à celui du commerce extérieur (— 685,7 millions de DH.) mais aussi aux transports et assurances (— 196,7 millions de DH.) au transfert des revenus d'investissement (— 209,5 millions DH.).

TABLEAU 19
Balance touristique

en millions de DH	Recettes		Dépenses		Soldes	
	1969	1970	1969	1970	1969	1970
Tourisme	595,7	666,6	167,1	163,2	+ 428,6	+ 503,4
Autres voyages	18,3	15,4	100,2	146,8	- 81,9	- 131,4
Total	614,0	682,0	267,3	310,0	+ 346,7	+ 372,0

Source : Office des changes.

On peut cependant révéler au niveau des biens et services l'excédent de la balance touristique (+ 372 millions de DH.). En 1970 le nombre des touristes a augmenté de 18 % (746 807 touristes contre 609 681 en 1969) et on tend donc à toucher le seuil de 1 million de touristes en 1972.

La balance touristique se présente comme l'indique le tableau 19.

L'important déficit de la balance des biens et services est compensé partiellement par les paiements de transferts (+ 368,0 millions DH) grâce aux envois des ouvriers à l'étranger et surtout grâce au financement public c'est-à-dire l'aide étrangère.

L'élément d'équilibre constitué par l'aide étrangère depuis quelques années pourrait devenir dans l'avenir un élément de déséquilibre car l'endettement appelle le remboursement.

On présentera dans le tableau 20 la balance des paiements marocaine pour 1970.

TABLEAU 20
Balance des paiements pour 1970

	Recettes	Dépenses	Soldes
A. - <u>Biens et Services</u>	3 604,9	4 603,7	- 998,8
1. <u>Marchandises F.O.B.</u>	2 463,0	3 148,7	- 685,7
2. Or non monétaire	-	7,0	- 7,0
3. Frais transport et assurances	115,4	312,1	- 196,7
4. Autres transports	31,1	81,7	- 50,6
5. Voyages	682,0	310,0	+ 372,0
6. Revenus d'investissement	73,8	283,3	- 209,5
7. Transactions gouvernementales	157,9	352,4	- 194,5
8. Autres services	81,7	108,5	- 26,8
B. - <u>Paiements et transferts</u>	666,2	298,2	+ 368,0
9. <u>Paiements privés</u>	540,1	215,4	+ 324,7
10. " publics	126,1	82,8	+ 43,3
C. - <u>Capitaux non monétaires</u>	1 187,2	463,0	+ 724,2
11.12. <u>Privés</u>	527,3	280,5	+ 246,8
- Soldes crédits commerciaux	252,7	-	+ 252,7
- prêts et investissements	1 340	33,7	+ 100,3
- Autres	140,8	246,8	- 106,2
13 et 14. <u>Publics</u>	659,9	182,5	+ 477,4
- <u>Crédits commerciaux</u>	401,7	66,2	+ 335,5
- Prêts en devises	198,2	100,7	+ 97,5
- Prêts en DH	57,0	15,6	+ 41,4
- Autres	3,0	-	+ 3,0
D. - <u>Allocations D T S</u>	76,5	-	+ 76,5
Total	5 534,8	5 364,9	+ 169,9

Source : Office des changes.

Nous avons déjà analysé les données du commerce extérieur et de l'activité touristique. Nous nous intéresserons donc dans le commentaire des comptes de l'extérieur à la balance des capitaux et d'une façon plus précise au financement extérieur.

Le Maroc a fait depuis 1965, des apports extérieurs, un élément essentiel du financement des projets inscrits dans le plan triennal 1965-67 puis quinquennal 1968-72.

Concernant l'aide publique étrangère, on notera une augmentation en 1970 de l'aide française devenue essentiellement une aide liée pour vente de matériel à crédit, mais cette augmentation en termes de valeur absolue n'a pas entraîné un accroissement de la part relative de la France dans le financement public (18 %). Les U.S.A. restent avec 40 % le premier fournisseur d'aide et leur apport est très hétérogène puisqu'il concerne une aide en dollars et en dirhams et concerne des importations de biens alimentaires (huile, blé) et de biens d'équipement. L'Allemagne Fédérale a financé en 1970 essentiellement le projet phosphatier du Grand Daoui et des sucreries ainsi que le complexe chimique de Safi, alors que la B.I.R.D. tend à devenir un grand fournisseur de capitaux principalement par l'intermédiaire de la ligne de crédit ouverte à la B.N.D.E.

On pourra résumer les apports publics étrangers et leur évolution en 1969 et 1970 dans le tableau 21.

TABLEAU 21
L'aide publique en millions de DH

	1969				1970			
	Prêts	Dons	Total		Prêts	Dons	Total	
			MDH	%			MDH	%
France	81,0	38,5	119,5	21,6	101,4	41,9	143,3	18,9
U. S. A.	177,0	87,5	264,5	47,8	258,0	47,9	305,9	40,4
Allemagne fédérale	23,5	7,6	31,1	5,6	84,4	-	84,4	11,2
Koweït	29,6	-	29,6	5,4	23,3	-	23,3	3,1
BIRD-IDA	66,6	-	66,6	12,6	75,3	-	75,3	10,0
U. R. S. S.	9,9	-	9,9	1,8	64,0	-	64,0	8,5
Iran	29,7	-	29,7	5,4	15,2	-	15,2	2,0
Italie	2,3	-	2,3	0,4	33,6	-	33,6	4,4
Autres					1,7	9,8	11,5	1,5
Total	419,6	133,6	553,2	100,0	659,9	99,6	756,5	100

On doit noter par ailleurs que le remboursement de la dette envers l'étranger commence à constituer un élément important d'alourdissement du passif de la balance puisqu'il a atteint 182,5 millions de DH en 1970 contre 179,4 millions DH en 1969. Les amortissements de prêts en devises interviennent pour 100 millions DH, les amortissements de prêts en DH pour 15,6 millions de DH et les remboursements des crédits commerciaux pour 66,2 millions de DH. Les pays bénéficiaires de ces remboursements sont la France (43,8 %), les U.S.A. (37,6 %) et la B.I.R.D. (13,4 %).

Au niveau des investissements privés étrangers, on remarquera une nette augmentation par rapport à la moyenne enregistrée dans les années 60. En effet le Maroc a pu recevoir en 1970 quelques 132 millions de DH contre 69 millions DH en 1969. Cependant cet accroissement ne correspond pas au désir tant de fois exprimé par les pouvoirs publics et institutionnalisés dans le code d'investissement qui est d'un caractère très libéral.

Sur le plan comptable, ces investissements se répartissent comme suit : 78,5 millions de DH par cession de devises (60 %), 40,6 millions de DH par incorporation de réserves et 12,6 millions DH par débit de comptes bloqués. Les secteurs qui ont bénéficié de cet apport privé sont l'industrie (52,6 millions DH), le commerce (20,5 millions DH), les travaux publics (10,5 millions DH) et la recherche pétrolière (9,8 millions DH). Quant à leur origine, la France intervient pour 32,6 %, les U.S.A. pour 26,8 %, l'Allemagne 10,8 % et l'U.R.S.S. pour 8,2 %.

CONCLUSION

L'année 1970 s'avère être une année de continuité. D'une part aussi bien par les taux de croissance enregistrés, que par les orientations, la fixation des priorités et des moyens, elle concrétise le maintien du Maroc dans ses choix ce qui se reflète d'ailleurs sur le plan politique malgré la promulgation d'une nouvelle constitution en juillet 1970. D'autre part face à ce statu-quo il y a une dynamique des problèmes qui s'accumulent : la poussée démographique, la crise de l'enseignement, les problèmes de l'emploi, de la jeunesse, de la répartition des richesses et cette dynamique limite de plus en plus les possibilités de la politique du statu quo.

Fathallah OUALALOU *
Mai 1971

* Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat.